

Pour le candidat se présentant à la session d'examen, le parcours de formation comprend :

La formation, l'actualisation et l'examen pour l'obtention d'un des certificats suivants :

- Sauveteur secouriste du travail (SST), Acteur prévention secours dans le secteur du transport routier de voyageurs (APS-TRV) ou Prévention et secours civique de niveau 1 (PSC1) ; Conduite sur neige (Chaînage)
- Une formation à la manipulation du matériel de lutte contre les incendies ;
- Des enseignements théoriques confortés par une mise en pratique sur l'ensemble des savoir-faire indiqués au référentiel emploi activité compétence ;
- La préparation et les épreuves de la première session d'examen passées en présence de l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière et des jurés professionnels

Méthodes et moyens pédagogiques

- Cours théoriques et pratiques. En cours collectifs et/ou E-Learning.
- En piste et/ou sur la route, sur simulateur et/ou sur véhicule à double commande pour la conduite.

Qualification Intervenant(e)s

Formateurs agréés et moniteurs BEPECASER / TP
ECSR Groupe Lourd (anciens professionnels du transport)

Modalités d'Accessibilité

Inscription sur Contrat

Tarifs : Nous consulter

Délai d'accès selon le calendrier prévisionnel et état de remplissage

Suite parcours possible :

- Spécialisation conducteur/trice de tourisme ou grand tourisme
- Formation Eco-Conduite
- Gestes et posture
- Formation Conducteur-Elève
- Formation Accueil de Public en situation d'handicap

Méthodes et modalités d'évaluation

1. Épreuves anticipés (ETG, hors circulation, circulation) avec un inspecteur du Permis de conduire et de la Sécurité routière
2. Evaluations continues effectuées au cours de la formation (ECF)
3. Réalisation d'un dossier professionnel (DP)
4. Epreuve de synthèse : Les compétences des candidats sont évaluées par un jury habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi au vu :
D'une mise en situation professionnelle, complétée par un entretien technique Prise en charge du véhicule et conduite - Réalisation d'une opération de transport
 - Réalisation d'une manœuvre professionnelle
 - Questionnaire professionnel relatif à la connaissance des règlements concernant la circulation, la conduite d'un véhicule et les comportements du conducteur.D'un dossier professionnel (DP) faisant état des pratiques professionnelles du candidat.
Des résultats des évaluations passées en cours de formation
5. Entretien final avec le jury.
Un Certificat de réalisation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation sera remise au(x) stagiaire(s) à l'issue de la formation.

Effectif :

De 4 à 16 personnes



Contactez-nous !

Olivier Potin
Responsable Pédagogique

Tél. : 07.65.86.29.78
05.59.83.00.39
Mail : a.lourenco@city-pro.info